

APPEL Européen : Pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe !

Mobilisations partout en Europe autour du 28 septembre 2017

Site : <http://avortementeurope.org/>

Pétition : à signer directement sur le site

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme **droits fondamentaux** pour l'égalité en Europe.

Aujourd'hui, le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquat (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Nous réaffirmons que :

- L'accès à l'avortement est un droit ;
- L'avortement est un choix personnel - mon corps m'appartient, je choisis ma vie ;
- Des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur les territoires ;
- Des campagnes tous publics sont nécessaires ;
- L'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la formation initiale des professionnel·les de santé ;
- La clause de conscience des professionnel·les de santé doit être supprimée ;
- Les délais légaux pour avorter doivent être harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe et les États doivent dé penaliser totalement l'avortement.

Nous appelons à la construction d'une mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017, journée internationale du droit à l'avortement, où chaque pays inscrira ses revendications en vue d'une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

A Lyon dans le cadre de cet appel, deux mobilisations :

- **Le samedi 16 septembre à 14h30 devant le Consulat d'Italie, 5 rue Commandant Faurax 69006 : Tour Opérat or des Consulats (sous forme de manifestation/déambulation ponctuées de surprises) dans le cadre des journées du matrimoine.**
- **Le jeudi 28 septembre à 18h30 rassemblement place de la Comédie.**

Premières signatures :

Planning Familial du Rhône, Planning Familial 38, Femmes Solidaires du Rhône, Femmes Egalité, LDH, Lesbian and Gay Pride de Lyon, Solidaires, Sud Santé Sociaux, Sud Education, UD-CGT, Ensemble, Alternative Libertaire, NPA, PG69, CGA

Mobilisations en Pologne, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, en Serbie, en Albanie, en Lituanie, au Portugal, en Arménie, en Roumanie, en Estonie, au **Tadjikistan**, en **Autriche**, en Suède, au Monténégro, à Chypre, en Turquie et en Italie.